

1. DESCRIPTION

Le mortier **B-REPARA GROUT** est un mortier sec formulé à partir de liants mixtes, d'agréats siliceux et calcaires soigneusement sélectionnés et d'ajouts tels que des résines synthétiques, destiné à l'ancrage, aux travaux d'étanchéité de structures en béton.

Le mortier **B-REPARA GROUT** présente des valeurs élevées de caractéristiques mécaniques, y compris la résistance aux jeunes âges, protège les pièces métalliques contre la corrosion due au pH alcalin, présente une excellente adhérence aux matériaux tels que le béton, le mortier et l'acier.

Ce mortier est adapté à l'application manuelle par coulage, pour des applications de grandes épaisseurs.

2. DOMAINE D'UTILISATION

Grâce à sa granulométrie et à sa fluidité, le mortier **B-REPARA GROUT** est adapté pour :

- l'ancrage de précision d'éléments métalliques (armatures, goujons, câbles, etc.) ;
- l'étanchéité des éléments en béton préfabriqué ;
- le nivellement des supports et des fondations des machines ;
- le remplissage en raison d'une fuite ;
- le remplissage de fissures et de cavités à l'intérieur du béton ;

En raison de sa fluidité, le **B-REPARA GROUT** doit être appliqué dans les zones où les surfaces sont confinées.

Ce produit porte le marquage CE conformément aux exigences des normes suivantes :

- La NP EN 1504-6 pour l'ancrage d'armatures en acier : selon le principe 4 défini dans la NP EN 1504-9.

Pour l'utilisation du **B-REPARA GROUT** dans d'autres domaines d'application, nous recommandons de consulter nos services techniques au préalable.

3. CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Exigences/caractéristiques techniques	Valeur	Norme
Aspect/Couleur	Gris	-
Granulométrie	< 3,5 mm	EN 1015-1
Eau pour le mélange	15,0 ± 1,0 %	EN 1015-3
Masse volumique	2 000 ± 100 kg/m ³	EN 1015-10
Consommation théorique	20 kg/m ² /cm	-
Réaction au feu	A1	EN 13501-1

Module d'élasticité	≥ 15 GPa		EN 13412
Résistance à la compression	≥ 20 MPa (24 heures) ≥ 50 MPa (7 jours) ≥ 65 MPa (28 jours)		EN 1015-11
Resistance à la flexion	≥ 10 MPa		EN 1015-11
Épaisseur de la couche	30 mm minimum / 100 mm maximum		-
Exigences/caractéristiques techniques	Valeur	Exigence requise par la NF EN 1504-6	Norme
	Principe 4, Méthode 4.2		
Résistance au démarrage	Vérifié	≤ 0,6 mm	EN 1881
Teneur en chlorure	Vérifié	≤ 0,05 %	EN 1015-17

4. APPLICATION

a) Préparation du support

Le support doit être exempt de poussière, de sable, d'agents de décoffrage, de matières désagrégées ou instables, d'efflorescences ainsi que de tout type d'élément pouvant diminuer les conditions normales d'adhérence. Tous les fragments de boulons d'ancrage, de clous et d'autres éléments métalliques visibles doivent être enlevés, ainsi que les boues de ciment, les huiles, les graisses, les vernis, entre autres.

Dans les cas où les structures sont renforcées, les armatures doivent être traitées avec soin, en éliminant intégralement tous les matériaux susceptibles de réduire l'adhérence ou de provoquer la corrosion, tels que la rouille, la calamine, les copeaux, les résidus de mortier ou de béton, la poussière et d'autres particules libres ou matériaux en voie de détérioration.

En général, il n'est pas nécessaire d'appliquer un primaire d'accrochage sur le béton, à condition que la base soit bien préparée et suffisamment rugueuse. Dans ce cas, la surface doit être saturée d'eau et l'application du mortier de réparation doit commencer lorsqu'elle est sombre et humide, mais sans eau visible.

Lorsque des coffrages sont utilisés, ils doivent avoir une résistance suffisante, être traités avec des agents de démoulage et être correctement scellés afin d'éviter toute perte de matériau.

b) Préparation du mortier

Le **B-REPARA GROUT** doit être malaxé dans un récipient propre avec la quantité d'eau appropriée (≈ 3,3 à 3,8 litres par sac de 25 kg) afin d'obtenir une pâte homogène sans grumeaux.

Le mortier peut être mélangé à l'aide d'une perceuse électrique à faible vitesse (jusqu'à 600 tours/minute) pendant une période minimale de 3 minutes, ou dans une bétonnière pendant une période minimale de 5 minutes.

c) Application

Après le malaxage, le **B-REPARA GROUT** est appliqué par coulage immédiatement après le malaxage, afin de profiter de son état de fluidité. Éviter les trajets excessivement longs entre le lieu de mélange et celui d'application sur le chantier afin de prévenir la ségrégation provoquée par le transport du produit.

Il est conseillé d'appliquer le **B-REPARA GROUT** le plus vite possible. Il est conseillé d'appliquer le mortier dans les 10 minutes suivant le malaxage.

Le **B-REPARA GROUT** permet d'appliquer des épaisseurs comprises entre 30 mm et 100 mm.

Lors du remplissage sous les dalles (en cas d'application avec des épaisseurs plus faibles), il faut prévoir un trou pour l'entrée du mortier et un autre pour la sortie, afin de faciliter l'éjection de l'air et de s'assurer que tout le volume est parfaitement rempli de matériau. Le remplissage doit être facilité par l'agitation mécanique du mélange.

d) Restrictions

Le **B-REPARA GROUT** ne doit pas être appliqué à des températures ambiantes et de support inférieures à 5 °C et supérieures à 30 °C. Son temps de séchage est de 28 jours.

Protéger le matériau à l'état frais et en cours de durcissement des conditions atmosphériques défavorables, telles que la chaleur, le rayonnement solaire, la pluie ou le vent intense, le gel, entre autres, en utilisant les méthodes de durcissement appropriées.

e) Conseils supplémentaires

- Dans le cas des rehaussements, le diamètre minimum doit être de 30 mm ;
- Pour protéger les armatures contre la corrosion lors des travaux de réparation du béton armé et pour améliorer l'adhérence entre l'acier et le béton, nous recommandons l'utilisation du **B-REPARA ESTRUTURAL ARM** (consulter la fiche technique du produit) ;
- L'eau de gâchage, de préférence de l'eau potable, ne doit contenir aucune impureté (argile, matières organiques) ;
- Ne pas appliquer de mortier qui a commencé à prendre. Ne pas ajouter d'eau au mortier après son malaxage ;
- Ne pas ajouter d'autres produits au mortier, **B-REPARA GROUT** devant être appliqué tel qu'il est présenté dans son emballage d'origine.

5. EMBALLAGE ET VALIDITÉ

Emballage

Sacs en papier de 25 kg sur des palettes filmées de 60 sacs.

Validité

12 mois sous réserve d'un emballage d'origine resté intact et dans des conditions d'entreposage à l'abri de températures extrêmes et de l'humidité.

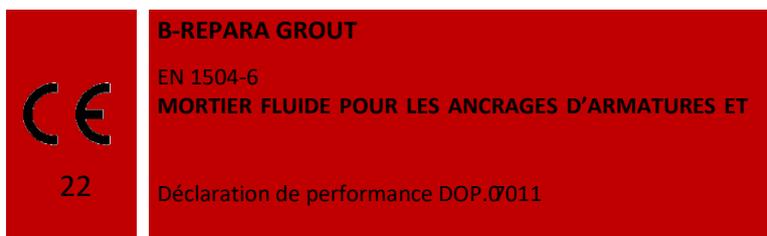
6. PRODUITS ASSOCIÉS

- Produits de la gamme **B-REPARA**.

7. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

(NE DISPENSE PAS DE LA CONSULTATION DE LA FICHE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT)

- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau ;
- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau ;
- Ne pas respirer les poussières ;
- Éviter le contact avec la peau et les yeux ;
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste ;
- Utiliser des vêtements de protection et des gants adéquats ;
- Tenir hors de portée des enfants.



Étant donné que nous ne maîtrisons pas les conditions d'application de nos produits, nous ne nous responsabilisons pas de leur mauvaise utilisation. Le client doit vérifier l'adéquation du produit à la fin prévue. En tout état de cause, notre responsabilité est limitée à la valeur de la marchandise que nous fournissons. Les informations figurant dans cette fiche peuvent être modifiées sans préavis. En cas de doute et si vous souhaitez obtenir des explications complémentaires, nous vous prions de contacter nos services techniques.

Les caractéristiques du produit présentées dans la section 3 de cette fiche technique se réfèrent aux résultats obtenus lors d'essais en laboratoire. Les résultats obtenus en dehors de ces conditions peuvent être légèrement différents en raison de conditions que nous ne pouvons pas contrôler.

Révision d'avril 2023
FT 07011.01